

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

## 6.6.1 Visas de prospectus

## 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Banque Royale du Canada	10 décembre 2013	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>
Fonds IA Clarington de dividendes de moyennes capitalisations canadien (parts de séries A, F, I, O et T6)	5 décembre 2013	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>
Ressources Explor Inc.	6 décembre 2013	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Ontario</li> </ul>

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	5 décembre 2013	Ontario
Fonds de reprise immobilière américaine	4 décembre 2013	Ontario
Fonds de valeur d'actions américaines RBC	10 décembre 2013	Ontario
Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC		
Fonds d'actions japonaises RBC		
Fonds d'actions mondiales RBC		
Fonds d'actions Monde tous les pays QUBE RBC		
Fonds d'actions Monde tous les pays à faible volatilité QUBE RBC		
True North Commercial Real Estate Investment Trust	6 décembre 2013	Ontario
WesternOne Inc.	5 décembre 2013	Colombie-Britannique

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Minéraux Maudore Ltée	6 décembre 2013	Québec
		- Colombie-Britannique
		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
Canadian Utilities Limited	4 décembre 2013	Alberta
Catégorie Valeur Trapeze	6 Décembre 2013	Ontario
Catégorie de Croissance Énergétique Redwood		
Fonds de Dividendes Marchés Émergents Redwood		
Fonds d'Obligations Sans Contraintes Redwood		
Catégorie de Pension Redwood (auparavant, Catégorie de Revenu Énergétique Redwood)		
Catégorie Stratégies de Revenu Redwood		
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	4 décembre 2013	Ontario
Fonds de gestion de l'encaisse Mackenzie Sentinelle		
Fonds canadien d'obligations Mackenzie		
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie		
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie		
Fonds d'obligations à rendement réel Mackenzie		
Fonds de revenu Mackenzie		
Fonds de revenu stratégique Mackenzie		
Fonds canadien Mackenzie Ivy		
Fonds renaissance Mackenzie Cundill		
Fonds de ressources canadiennes Mackenzie		
Portefeuille revenu fixe Symétrie		
Portefeuille revenu prudent Symétrie		
Portefeuille prudent Symétrie		
Portefeuille équilibré Symétrie		
Portefeuille croissance modérée Symétrie		
Portefeuille croissance Symétrie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie Mackenzie Canadien rendement à court terme		
Catégorie Mackenzie Équilibré toutes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Revenu stratégique		
Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Valeur toutes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Valeur petites capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines		
Catégorie Mackenzie Mondial d'actions diversifié		
Catégorie Mackenzie Croissance mondiale		
Catégorie Portefeuille revenu fixe Symétrie		
Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie		
Catégorie Portefeuille prudent Symétrie		
Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie		
Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie		
Catégorie Portefeuille croissance Symétrie		
Catégorie Portefeuille actions Symétrie		
Fonds équilibré Blue Chip Dynamique (parts de séries A, F, FT, G, I, O et T)	6 décembre 2013	Ontario
Fonds d'actions Blue Chip Dynamique (parts des séries A, E, F, FI, G, I et O)		
Fonds de dividendes Dynamique (parts des séries A, F, G, I, IT, O et T)		
Fonds de revenu de dividendes Dynamique (parts des séries A, F, G, I, O et T)		
Fonds d'actions productives de revenus Dynamique (parts des séries A, E, F, FI, G, I, O et T)		
Fonds de petites entreprises Dynamique (parts des séries A, F, FI, G, I, IP, O et OP)		
Fonds de rendement stratégique		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Dynamique (parts des séries A, E, F, FH, FI, G, H, I et O)		
Fonds d'obligations Avantage Dynamique (parts des séries A, E, F, FH, FI, G, H, I et O)		
Fonds d'obligations canadiennes Dynamique (parts des séries A, F, FI, G, I et O)		
Fonds de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique (parts des séries A, E, F, FH, FI, H, I et O)		
Fonds de titres de créance diversifiés Dynamique (parts des séries A, E, F, FH, FI, H, I, et O)		
Fonds d'obligations à haut rendement Dynamique (parts des séries A, F, FH, FI, FP, G, H, I, O, OP et P)		
Fonds de titres de qualité à taux variable Dynamique (parts des séries A, E, F, FH, FI, I et O)		
Fonds du marché monétaire Dynamique (parts des séries A et F)		
Fonds d'obligations à rendement réel Dynamique (parts des séries A, F, I et O)		
Fonds d'obligations à court terme Dynamique (parts des séries A, F, FH, FI, H, I et O)		
Fonds d'obligations stratégique Dynamique ( <i>anciennement, Fonds d'obligations mondiales stratégique Dynamique</i> ) (parts des séries A, F, FH, H, I, IP, O et OP)		
Fonds neutre de devises américaines Power Dynamique (parts des séries A, F, FI, I et O)		
Fonds Croissance américaine Power Dynamique (parts des séries A, F, I, IP, O, OP et T)		
Fonds équilibré Power Dynamique (parts des séries A, E, F, FT, G, I, IP, O, OP et T)		
Fonds Croissance canadienne Power Dynamique (parts des séries A, F, FI, G, I, IP, O, OP et T)		
Fonds Croissance mondiale Power		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Dynamique (parts des séries O et OP)		
Fonds de petites sociétés Power Dynamique (parts des séries A, F, FI, G, I et O)		
Fonds de rendement spécialisé Dynamique (parts des séries A, E, F, FH, FI, H, I, IP, O et OP)		
Fonds diversifié d'actif réel Dynamique (parts des séries A, F, G, I, O et T)		
Fonds d'achats périodiques Dynamique (parts des séries A et F)		
Fonds de revenu énergétique Dynamique (parts des séries A, F, FI, G, I, IP, O, OP et T)		
Fonds de services financiers Dynamique (parts des séries A, F, G, I, O et T)		
Fonds de ressources Focus+ Dynamique (parts des séries A, E, F, FI, G, I, IP, O et OP)		
Fonds mondial d'infrastructures Dynamique (parts des séries A, E, F, FI, I, O et T)		
Fonds immobilier mondial Dynamique (parts des séries A, E, F, I, IP, O, OP et T)		
Fonds de métaux précieux Dynamique (parts des séries A, F, G, I et O)		
Portefeuille de croissance Stratégique Dynamique (parts des séries A, F, G et I)		
Portefeuille de revenu Stratégique Dynamique (parts des séries A, E, F et I)		
Fonds Valeur américaine Dynamique (parts des séries A, F, FH, FI, G, H, I, O et T)		
Fonds canadien de dividendes Dynamique (parts des séries A, F, G, I et O)		
Fonds de dividendes Avantage Dynamique (parts des séries A, E, F, FI, FT, I, IT, O et T)		
Fonds Valeur européenne Dynamique (parts des séries A, F, I et O)		
Fonds Valeur Extrême-Orient Dynamique (parts des séries A, F, I, IP, O et OP)		
Fonds mondial de répartition d'actif Dynamique (parts des séries A, E, F, FT, I,		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
<p>O, et T)</p> <p>Fonds mondial de découverte Dynamique (parts des séries A, F, FI, G, I, O et T)</p> <p>Fonds mondial de dividendes Dynamique (parts des séries A, E, F, FI, FT, G, I, IT, O, et T)</p> <p>Fonds Valeur mondiale Dynamique (parts des séries A, F, FI, G, I, IT, O et T)</p> <p>Fonds de dividendes américains Avantage Dynamique (parts des séries A, E, F, FH, FI, H, I, O et T)</p> <p>Fonds Valeur équilibré Dynamique (parts des séries A, E, F, FT, G, I, O et T)</p> <p>Fonds Valeur du Canada Dynamique (parts des séries A, F, FI, G, I, O et T)</p> <p>Portefeuille équilibré DynamiqueUltra (parts des séries A, F, FT, G, I, IT, O et T)</p> <p>Portefeuille Croissance équilibrée DynamiqueUltra (parts des séries A, F, FT, G, I, IT, O, et T)</p> <p>Portefeuille défensif DynamiqueUltra (parts des séries A, E, F, I et O)</p> <p>Portefeuille Actions DynamiqueUltra (parts des séries A, F, FT, G, I, IT, O et T)</p> <p>Portefeuille Croissance DynamiqueUltra (parts des séries A, F, FT, G, I, IT, O et T)</p> <p>Portefeuille DynamiqueUltra 2020 (parts des séries A, F, I, O et T)</p> <p>Portefeuille DynamiqueUltra 2025 (parts des séries A, F, I, O et T)</p> <p>Portefeuille DynamiqueUltra 2030 (parts des séries A, F, I, O et T)</p> <p>Fonds d'obligations à rendement total Aurion Dynamique (parts des séries A, E, F, FH, FI, G, H, I et O)</p> <p>Catégorie équilibrée américaine Blue Chip Dynamique (actions des séries A, E, F, FH, FI, H, I, O et T)</p> <p>Catégorie de revenu de dividendes Dynamique (actions des séries A, E, F, I, O et T)</p> <p>Catégorie de rendement d'actions</p>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
privilégiées Dynamique (actions des séries A, E, F, FH, FI, H et I)		
Catégorie de rendement stratégique Dynamique (actions des séries A, E, F, FH, FI, FT, G, H, I, IT et T)		
Catégorie d'obligations Avantage Dynamique (actions des séries A, E, F, FH, FI, FT, H, I, IT et T)		
Catégorie de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique (actions des séries A, E, F, FH, H, I et T)		
Catégorie Marché monétaire Dynamique (actions des séries C et F)		
Catégorie Croissance américaine Power Dynamique (actions des séries A, E, F, IP, O, OP et T)		
Catégorie équilibrée Power Dynamique (actions des séries A, E, F, FT, G, I, IP, IT, O, OP et T)		
Catégorie Croissance canadienne Power Dynamique (actions des séries A, E, F, G, I, IP, O, OP et T)		
Catégorie mondiale équilibrée Power Dynamique (actions des séries A, F, IP, O, OP et T)		
Catégorie Croissance mondiale Power Dynamique (actions des séries A, F, G, I, IP, O, OP et T)		
Catégorie mondiale navigateur Power Dynamique (actions des séries A, E, F, FI, I, IP, O, OP et T)		
Catégorie Croissance gérée Power Dynamique (actions des séries A, F, I, IP, O, OP et T)		
Catégorie Valeur américaine Dynamique (actions des séries A, E, F, I, O et T)		
Catégorie Valeur canadienne Dynamique (actions des séries A, E, F, G, I, IP, O, OP et T)		
Catégorie de dividendes Avantage Dynamique (actions des séries A, E, F, FH, FI, H, I, O et T)		
Catégorie Valeur EAFE Dynamique		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
(actions des séries A, F, I, O et T)		
Catégorie mondiale de répartition d'actif Dynamique (actions des séries A, E, F, I, O et T)		
Catégorie mondiale de découverte Dynamique (actions des séries A, E, F, I, O et T)		
Catégorie mondiale de dividendes Dynamique (actions des séries A, E, F, FT, I, O et T)		
Catégorie Valeur mondiale Dynamique (actions des séries A, E, F, I, IP, O, OP et T)		
Catégorie d'occasions de croissance et de revenu Dynamique (actions des séries A, E, F, I, O et T)		
Catégorie Valeur équilibrée Dynamique (actions des séries A, E, F, FT, G, I, IT, O et T)		
Catégorie de rendement spécialisé Dynamique (actions des séries A, E, F, FH, H, IP et T)		
Catégorie de marchés émergents Dynamique (actions des séries A, F, I, IP et OP)		
Catégorie d'énergie stratégique Dynamique (actions des séries A, F, I, IP, O, OP et T)		
Catégorie aurifère stratégique Dynamique (actions des séries A, E, F, FI, G, I et O)		
Catégorie de ressources stratégique Dynamique (actions des séries A, F, I, IP et OP)		
Portefeuille Catégorie équilibrée DynamiqueUltra (actions des séries A, E, F, FT, G, I, IT, O et T)		
Portefeuille Catégorie croissance équilibrée DynamiqueUltra (actions des séries A, E, F, FT, G, I, IT, O et T)		
Portefeuille Catégorie prudente DynamiqueUltra (actions des séries A, E, F, I, O et T)		
Portefeuille Catégorie Actions DynamiqueUltra (actions des séries A, F,		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FT, I, IT, O et T) Portfeuille Catégorie croissance DynamiqueUltra (actions des séries A, F, FT, I, IT, O et T) Portfeuille Catégorie DynamiqueUltra 2020 (actions des séries A, F et T) Portfeuille Catégorie DynamiqueUltra 2025 (actions des séries A, F et T) Portfeuille Catégorie DynamiqueUltra 2030 (actions des séries A, F et T) Catégorie d'actions canadiennes Aurion Dynamique (actions des séries A, F, I, O et T) Catégorie équilibrée tactique Aurion Dynamique (actions des séries A, E, F, FT, I, O et T) Catégorie d'obligations à rendement total Aurion Dynamique (actions des séries A, E, F, FH, FI, FT, H, I, IT et T) Catégorie canadienne de dividendes PGD (actions des séries A et F) Catégorie Valeur canadienne PGD (actions des séries A et F) Catégorie Valeur mondiale PGD (actions des séries A et F) Catégorie Croissance canadienne Power PGD (actions des séries A et F) Catégorie Croissance mondiale Power PGD (actions des séries A et F) Catégorie de ressources PGD (actions des séries A, F et G) Catégorie Valeur équilibrée PGD (actions des séries A et F)		
Inter Pipeline Ltd.	9 décembre 2013	Alberta
Man AHL DP Limited	6 décembre 2013	Ontario
Man Canada AHL DP Investment Fund	6 décembre 2013	Ontario
MEG Energy Corp.	6 décembre 2013	Alberta
Portfeuille équilibré institutionnel Marquis	6 décembre 2013	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
(séries A, E, G, I, O, T et V) Portefeuille de croissance équilibrée institutionnel Marquis (séries A, E, G, I, O, T et V) Portefeuille de croissance institutionnel Marquis (séries A, E, I, O, T et V) Portefeuille d'actions institutionnel Marquis (séries A, E, I, O, T et V) Portefeuille d'actions canadiennes institutionnel Marquis (séries A, E, I, O, T et V) Portefeuille d'actions mondiales institutionnel Marquis (séries A, E, F, I, O, T et V) Portefeuille d'obligations institutionnel Marquis (séries A, E, I, O et V) Portefeuille équilibré Marquis (séries A, G, I, O et T) Portefeuille Catégorie équilibrée Marquis (séries A, E, I et T) Portefeuille de croissance équilibrée Marquis (séries A, I, O et T) Portefeuille Catégorie de croissance équilibrée Marquis (séries A, E, I et T) Portefeuille de croissance Marquis (séries A, G, I, O et T) Portefeuille d'actions Marquis (séries A, F, I, O et T) Portefeuille de revenu équilibré Marquis (séries A, E, F, I et O)		
Services financiers Élément	6 décembre 2013	Ontario
Transalta Corporation	9 décembre 2013	Alberta
Trinidad Drilling Ltd.	9 décembre 2013	Alberta

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Orbite Aluminae Inc.	9 décembre 2013	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Ontario
BMO Fonds d'obligations (séries A, F, I, NBA, NBF et Conseiller) BMO Fonds mondial diversifié (séries T5, F et Conseiller) BMO Fonds de l'allocation de l'actif (séries A, T5, F, I, NBA, NBF et Conseiller) BMO Fonds d'actions américaines (séries A, F, I, NBA, NBF et Conseiller) BMO Fonds mondial de dividendes ( <i>auparavant, BMO Fonds mondial science et technologie</i> ) (séries A, F, I et Conseiller) BMO Portefeuille équilibré FondSélectMD (séries A, I, NBA et NBF) BMO Portefeuille croissance FondSélectMD (séries A, I, NBA et NBF) BMO Portefeuille actions de croissance FondSélectMD ( <i>auparavant, BMO Portefeuille croissance dynamique FondSélectMD</i> ) (séries A, I, NBA et NBF)	6 décembre 2013	Ontario
Brookfield Asset Management Inc.	3 décembre 2013	Ontario
Fonds canadien d'obligations Mackenzie Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds mondial d'obligations Mackenzie Fonds d'obligations de sociétés nord- américaines Mackenzie	4 décembre 2013	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds d'obligations à rendement réel Mackenzie		
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie		
Fonds équilibré toutes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie		
Fonds équilibré grandes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill		
Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie		
Fonds mondial de revenu diversifié Mackenzie		
Fonds de revenu Mackenzie		
Catégorie Mackenzie Équilibré toutes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations		
Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Valeur toutes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Dividendes grandes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Valeur petites capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Cundill Canadien sécurité		
Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy		
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy		
Fonds de revenu stratégique Mackenzie		
Fonds de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds de valeur toutes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds concentré d'actions canadiennes		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Mackenzie		
Fonds canadien de croissance Mackenzie		
Fonds de dividendes et de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds de dividendes grandes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds de valeur petites capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill		
Fonds de croissance Mackenzie		
Fonds canadien Mackenzie Ivy Catégorie Mackenzie Cundill Américain		
Catégorie Mackenzie Croissance américaine		
Catégorie Mackenzie Grandes capitalisations américaines		
Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines		
Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines – Devises neutres		
Fonds de croissance grandes capitalisations américaines Mackenzie		
Catégorie Mackenzie Cundill Marchés émergents		
Catégorie Mackenzie Cundill Renaissance		
Catégorie Mackenzie Cundill Valeur		
Catégorie Mackenzie Marchés émergents		
Catégorie Mackenzie Concentré d'actions mondiales		
Catégorie Mackenzie Mondial d'actions diversifié		
Catégorie Mackenzie Croissance mondiale		
Catégorie Mackenzie Croissance de petites capitalisations mondiales		
Catégorie Mackenzie International de		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
croissance		
Catégorie Mackenzie Ivy Européen		
Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères		
Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères –Devises neutres		
Fonds renaissance Mackenzie Cundill		
Fonds de valeur Mackenzie Cundill		
Fonds d'actions diversifié Mackenzie		
Fonds de stratégie de l'actif mondiale Mackenzie		
Fonds concentré d'actions mondiales Mackenzie		
Fonds mondial de dividendes Mackenzie		
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie		
Fonds international de croissance Mackenzie		
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy		
Fonds de ressources canadiennes Mackenzie		
Portefeuille équilibré Symétrie		
Portefeuille revenu prudent Symétrie		
Portefeuille prudent Symétrie		
Portefeuille revenu fixe Symétrie		
Portefeuille croissance Symétrie		
Portefeuille croissance modérée Symétrie		
Catégorie Mackenzie Mondial de ressources		
Catégorie Mackenzie Lingot d'or		
Catégorie Mackenzie Métaux précieux		
Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie		
Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie		
Catégorie Portefeuille prudent Symétrie		
Catégorie Portefeuille actions Symétrie		
Catégorie Portefeuille croissance Symétrie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie		
Fonds d'intérêt Trimark (uniquement les séries FS et FSD)	4 décembre 2013	Ontario
Fonds du marché monétaire américain Trimark (uniquement les séries FS et FSD)		
Fonds d'obligations Avantage Trimark (également les séries F et I)		
Fonds d'obligations canadiennes Trimark (également les séries D, F, I, P et PF)		
Catégorie obligations canadiennes Trimark (uniquement les séries P, PF, PF4 et PT4)		
Fonds de revenu à taux variable Trimark (également les séries D, F, I, P et PF)		
Fonds mondial d'obligations à rendement élevé Trimark (également les séries D, F et I)		
Fonds de revenu gouvernemental Plus Trimark (également les séries F et I)		
Catégorie revenu diversifié Trimark (également les séries D, F, F8, T4, T6 et T8)		
Catégorie rendement diversifié Trimark (également les séries F, P, PF, PF6, PT4, PT6, PT8, T4, T6 et T8)		
Fonds mondial équilibré Trimark (également les séries D, F, H, I, M5, T4, T6 et T8)		
Catégorie mondiale équilibrée Trimark (également les séries F, FH, H, P, PF, PH, PT4, PT6, T4, T6 et T8) <sup>2</sup>		
Fonds de croissance du revenu Trimark (également les séries FS, D, F, I, T4, T6 et T8)		
Fonds équilibré Sélect Trimark (également les séries D, F, I, T4, T6 et T8)		
Fonds Destinée canadienne Trimark (également les séries D, F, I, P et PF)		
Fonds Trimark canadien (également les séries FS, D, F et I)		
Catégorie Trimark canadienne (également		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
<p>les séries F, I, T4, T6 et T8)</p> <p>Catégorie occasions canadiennes Trimark (également les séries D, F et I)</p> <p>Catégorie de dividendes canadienne Plus Trimark (également les séries D, F, I, P, PF, PT4, PT6, T4, T6 et T8)</p> <p>Fonds de petites sociétés canadiennes Trimark (également les séries D, F, I, P et PF)</p> <p>Catégorie Destinée nord-américaine Trimark (également la série F)</p> <p>Fonds de sociétés américaines Trimark (également les séries D, F et I)</p> <p>Catégorie sociétés américaines Trimark (également les séries F, FH, H, P, PF et PH)</p> <p>Catégorie petites sociétés américaines Trimark (également les séries D, F, I, P et PF)</p> <p>Catégorie marchés émergents Trimark (également les séries D, F et I)</p> <p>Fonds Europlus Trimark (également les séries D, F, I, P et PF)</p> <p>Fonds Trimark (également les séries FS, D, F, H, I, P, PF, T4, T6 et T8)</p> <p>Catégorie de dividendes mondiale Trimark (également les séries D, F, P, PF, PF4, PF6, PT4, PT6, T4, T6 et T8)</p> <p>Fonds Destinée mondiale Trimark (également les séries D, F, H, I et M5)</p> <p>Catégorie Destinée mondiale Trimark (également les séries F, H, P et PF)</p> <p>Fonds mondial d'analyse fondamentale Trimark (également les séries D, F, H, I, T4, T6 et T8)</p> <p>Catégorie mondiale d'analyse fondamentale Trimark (également les séries F, FH, H, I, P, PF, PH, T4, T6 et T8)<sup>2</sup></p> <p>Catégorie petites sociétés mondiales Trimark (également les séries D, F, I, P et PF)</p>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds international des sociétés Trimark (également les séries F et I)		
Catégorie internationale des sociétés Trimark (également les séries F, P et PF)		
Fonds de répartition Invesco (également les séries FS et F)		
Fonds de marché monétaire canadien Invesco (également les séries APSF et APSF Héritage)		
Catégorie revenu à court terme Invesco (également les séries B et F)		
Fonds de titres d'emprunt marchés émergents Invesco (également les séries D, F, I, P et PF)		
Fonds équilibré canadien Invesco (également les séries D, F, I, T4, T6 et T8)		
Catégorie combinée équilibrée canadienne Invesco (également les séries F, I, T4, T6 et T8)		
Catégorie actions canadiennes de croissance Invesco (uniquement les séries P et PF)		
Fonds d'excellence canadien de croissance Invesco (également les séries D, F et I)		
Catégorie d'excellence canadienne de croissance Invesco (également les séries F, I, T4, T6 et T8)		
Fonds d'actions Pur Canada Invesco (également les séries F et I)		
Catégorie d'actions Pur Canada Invesco (également les séries F et I)		
Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco (également les séries F, I, T4, T6 et T8)		
Catégorie actions canadiennes Sélect Invesco (également les séries F, P et PF)		
Catégorie croissance européenne Invesco (également les séries F et I)		
Catégorie croissance mondiale Invesco (également les séries D, F et I)		
Fonds de croissance international Invesco		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
<p>(également les séries D, F et I)</p> <p>Catégorie croissance internationale Invesco (également les séries F, I, P et PF)</p> <p>Fonds Indo-Pacifique Invesco (également la série F)</p> <p>Catégorie énergie Trimark (également la série F)</p> <p>Fonds de ressources Trimark (également les séries D, F et I)</p> <p>Fonds de répartition d'actif canadien tactique PowerShares (également les séries D, F, T6 et T8)</p> <p>Fonds indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans PowerShares (également les séries F et I)</p> <p>Fonds indice d'obligations à rendement élevé de sociétés PowerShares (également les séries F et I)</p> <p>Fonds indice d'obligations à rendement réel PowerShares (également les séries D, F et I)</p> <p>Fonds d'obligations tactique PowerShares (également les séries F, F4, F6, I, T4 et T6)</p> <p>Catégorie indice canadien dividendes PowerShares (également les séries F et I)</p> <p>Catégorie indice actions privilégiées canadiennes PowerShares (également les séries F et I)</p> <p>Fonds de rendement diversifié PowerShares (également les séries D, F, T6 et T8)</p> <p>Fonds de dividendes mondial PowerShares (également la série D et F)</p> <p>Catégorie indice à faible volatilité canadien PowerShares (également la série F)</p> <p>Fonds indice à faible volatilité américain PowerShares (également la série F)</p> <p>Catégorie indice fondamental canadien FTSE RAFI® PowerShares (également les séries F et I)</p> <p>Catégorie fondamentaux marchés émergents FTSE RAFI® PowerShares</p>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
(également la série D et F)		
Fonds fondamentaux mondial+ FTSE RAFI® PowerShares (également la série D et F)		
Fonds fondamentaux américain FTSE RAFI® PowerShares (également la série F)		
Catégorie agriculture mondiale PowerShares (également la série F)		
Portefeuille de revenu diversifié Tacticiel Invesco (également les séries D, F, I, P, PF, T4 et T6)		
Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Tacticiel Invesco (également les séries F, P, PF, PT4, PT6, T4 et T6)		
Portefeuille de revenu équilibré Tacticiel Invesco (également les séries D, F, I, P, PF, T4 et T6)		
Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Tacticiel Invesco (également les séries F, P, PF, PT4, PT6, T4 et T6)		
Portefeuille de croissance équilibré Tacticiel Invesco (également les séries D, F, I, P, PF, T4, T6 et T8)		
Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Tacticiel Invesco (également les séries F, P, PF, PT6, T4, T6 et T8)		
Portefeuille de croissance Tacticiel Invesco (également les séries D, F, I, P, PF, T4, T6 et T8)		
Catégorie Portefeuille de croissance Tacticiel Invesco (également les séries F, P, PF, PT6, T4, T6 et T8)		
Portefeuille de croissance maximum Tacticiel Invesco (également les séries D, F, I, P, PF, T6 et T8)		
Catégorie Portefeuille de croissance maximum Tacticiel Invesco (également les séries F, P, PF, PT6, T6 et T8)		
Portefeuille de rendement stratégique Tacticiel Invesco (également les séries D, F, F4, F6, I, P, PF, PT4, PT6, T4 et T6)		
Portefeuille Tacticiel 2023 Invesco (également les séries F, I et P)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille Tacticiel 2028 Invesco (également les séries F, I et P)		
Portefeuille Tacticiel 2033 Invesco (également les séries F, I et P)		
Portefeuille Tacticiel 2038 Invesco (également les séries F, I et P)		
Portefeuille obligataire BlackRock	10 décembre 2013	Ontario
Portefeuille prudent BlackRock		
Portefeuille modéré BlackRock		
Portefeuille équilibré BlackRock		
Portefeuille de croissance BlackRock		
Portefeuille de croissance maximale BlackRock		
Portefeuille diversifié à revenu mensuel BlackRock		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
AltaGas Ltd.	6 décembre 2013	23 août 2013
Banque de Montréal	4 décembre 2013	5 avril 2013
Banque de Montréal	4 décembre 2013	5 avril 2013
Banque de Montréal	4 décembre 2013	5 avril 2013
Banque de Montréal	6 décembre 2013	5 avril 2013

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	9 décembre 2013	5 avril 2013
Banque de Montréal	9 décembre 2013	5 avril 2013
Banque de Montréal	9 décembre 2013	5 avril 2013
Banque Nationale du Canada	4 décembre 2013	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	10 décembre 2013	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	10 décembre 2013	8 juin 2012
Corporation Financière Power	4 décembre 2013	23 novembre 2012
Enbridge Inc.	5 décembre 2013	6 juin 2013
La Banque de Nouvelle-Écosse	6 décembre 2013	26 mars 2013
La Banque de Nouvelle-Écosse	6 décembre 2013	26 mars 2013
La Banque Toronto-Dominion	11 novembre 2013	11 juin 2012

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Antero Resources Corporation	2013-10-16	330 000 actions ordinaires	15 020 940 \$	2	5	2.3
Balmoral Resources Ltd.	2013-10-17	7 467 946 actions ordinaires accréditatives et 4 472 788 unités	5 448 209 \$	24	51	2.3
Banque de Montréal	2013-10-22	Billets	10 000 000 \$	1	0	2.3
Banque de Montréal	2013-10-23	Billets	10 000 000 \$	1	0	2.3
Banque Royale du Canada	2013-10-29	37 000 titres	3 864 650 \$	0	5	2.3
Banque Royale du Canada	2013-10-30	20 000 titres	2 091 200 \$	1	1	2.3
Banque Royale du Canada	2013-11-04	33 850 titres	3 385 000 \$	0	2	2.3
Banque Royale du Canada	2013-11-06	50 000 titres	5 000 000 \$	0	1	2.3
Carrollton, LLC	2013-08-19 et 2013-08-28	3 200 unités	331 061 \$	2	7	2.3
Centurion Minerals Ltd.	2013-10-25, 2013-10-28, 2013-10-29	2 930 000 unités	205 100 \$	1	14	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Corporation Minière Rocmec Inc.	2013-10-17	1 débenture	255 000 \$	1	0	2.3
Corporation TomaGold	2013-10-18	500 000 actions ordinaires	47 500 \$	3	0	2.13
Corporation Tomagold	2013-10-23	1 350 000 unités	270 000 \$	2	1	2.3
Corporation Tomagold	2013-10-31	2 750 000 actions ordinaires	261 250 \$	0	1	2.13
Crew Energy Inc.	2013-10-21	Billets	151 250 000 \$	3	103	2.3
Evergreen Mortgage Corp.	2013-04-19	5 905 500 actions ordinaires	5 925 500 \$	1	39	2.3
First Reserve Energy Infrastructure Fund II, L.P.	2013-10-21	Intérêt de société en commandite	103 000 000 \$	1	1	2.3
Galaxy Graphite Corp.	2013-10-16	200 000 actions ordinaires	8 000 \$	1	0	2.13
Globex Mining Entreprises Inc.	2013-10-21	607 529 actions ordinaires et 3 068 730 actions ordinaires accréditives	1 807 753 \$	17	9	2.3 / 2.10
Gold Bullion Development Corp.	2013-10-21	13 857 200 unités	970 004 \$	7	2	2.3
Greybrook Yorkville Limited Partnership	2013-10-11	414 000 unités	41 356 500 \$	1	157	2.3 / 2.10
Kombat Coppoer Inc.	2013-10-17	29 037 000 reçus de souscription	2 903 700 \$	1	27	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Les Ressources Komet Inc.	2013-10-31	6 000 000 actions ordinaires	300 000 \$	32	0	2.3
LiveQoS Inc.	2013-10-24	10 débetures et 10 bons de souscription d'actions	2 204 000 \$	4	6	2.3
Makena Resources Inc.	2013-11-05	963 333 unités	115 600 \$	1	9	2.3
Maya Or & Argent inc.	2013-06-03	3 500 000 bons de souscription	s/o	0	1	2.3
Opawica Explorations Inc.	2013-11-04	500 000 actions ordinaires	2 500 \$	1	0	2.13
Petrichor Energy Inc.	2013-11-13	14 408 160 unités	3 602 040 \$	1	53	2.3 / 2.5
Plum Creek Timber Company, Inc.	2013-11-04	12 400 actions ordinaires	581 157 \$	1	1	2.3
Resources Minières Vanstar Inc.	2013-10-15	1 670 000 actions ordinaires et 835 000 bons de souscription	167 000 \$	14	0	2.3
Ressources Sirios Inc.	2013-11-05	1 450 000 actions accréditives et 787 500 unités	208 000 \$	29	1	2.3 / 2.5 / 2.24
Sharp Corporation	2013-10-16	230 000 actions ordinaires	671 218 \$	1	0	2.3
Walton CA Tuscan Hills Investment Corporation	2013-10-17	53 681 actions ordinaires	536 810 \$	3	18	2.3 / 2.9

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Walton Income 8 Investment Corporation	2013-10-17	3 600 actions ordinaires, obligations	1 560 500 \$	1	35	2.3 / 2.9
Wynn Macau, Limited	2013-10-16	Billets	12 414 000 \$	1	2	2.3

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

### 6.6.4 Refus

Aucune information.

### 6.6.5 Divers

#### MEG Energy Corp.

Vu la demande présentée par MEG Energy Corp. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 3 décembre 2013 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes A et B de la circulaire, intitulées respectivement « Stock Option Plan » et « Restricted Share Unit Plan »;

« circulaire » : la circulaire de sollicitation de procurations de l'émetteur datée du 25 mars 2013, laquelle sera intégrée par renvoi dans le prospectus;

« dispense temporaire » : la dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française de la circulaire;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;

« prospectus » : le prospectus simplifié provisoire et le prospectus simplifié;

« prospectus simplifié » : le prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« prospectus simplifié provisoire » : le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur a déposé le 29 novembre 2013, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. l'émetteur a déposé un prospectus simplifié provisoire dans toutes les provinces du Canada le 27 novembre 2013;
3. l'Autorité a octroyé, le 27 novembre 2013, la dispense temporaire portant le numéro de décision 2013-FS-0176;
4. les annexes n'ont été jointes à la circulaire que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celle-ci;
5. la circulaire contient un résumé des annexes;
6. en vertu de la législation en valeurs mobilières au Québec, les annexes n'auraient pas eu à être intégrées par renvoi dans le prospectus, n'eut été de leur intégration à la circulaire;
7. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
8. tous les documents, autres que les annexes, pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec ont été traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait à Montréal, le 5 décembre 2013.

Gilles Leclerc  
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2013-SMV-0063

### **Northwest International Healthcare Properties Real Estate Investment Trust**

Vu la demande présentée par Northwest International Healthcare Properties Real Estate Investment Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 27 novembre 2013;

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des états financiers intermédiaires non audités comparatifs de l'émetteur ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour la période terminée le 30 septembre 2013 (les « documents visés ») qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 29 novembre 2013 (la « dispense demandée ») :

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 28 novembre 2013.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2013-FS-0177

### **True North Commercial Real Estate Investment Trust**

Vu la demande présentée par True North Commercial Real Estate Investment Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 2 décembre 2013 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes A et B de la circulaire, intitulées respectivement « Unit Option Plan » et « Non-Executive Trustee Issuance Plan »;

« circulaire » : la circulaire de sollicitation de procurations de l'émetteur datée du 10 mai 2013, laquelle sera intégrée par renvoi dans le prospectus;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;

« prospectus » : le prospectus préalable de base simplifié provisoire et le prospectus préalable de base simplifié;

« prospectus préalable de base simplifié » : le prospectus préalable de base simplifié se rapportant au prospectus préalable de base simplifié provisoire, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« prospectus préalable de base simplifié provisoire » : le prospectus préalable de base simplifié provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 6 décembre 2013, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. l'émetteur compte déposer le prospectus dans toutes les provinces du Canada;
3. les annexes n'ont été jointes à la circulaire que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celle-ci;
4. la circulaire contient un résumé des annexes;
5. en vertu de la législation en valeurs mobilières au Québec, les annexes n'auraient pas eu à être intégrées par renvoi dans le prospectus, n'eut été de leur intégration à la circulaire;
6. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
7. tous les documents, autres que les annexes, pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec ont été traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait à Montréal, le 5 décembre 2013.

Gilles Leclerc  
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2013-SMV-0062

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».